



## REGLEMENT DOSSARD SOLIDAIRE VML 2025

--- A LIRE ATTENTIVEMENT AVANT VOTRE INSCRIPTION ---

**Dossard solidaire VML** est une opération caritative de l'association Vaincre les Maladies Lysosomales en lien avec le Club des Sports de Chamonix offrant à 50 participants de gagner leur dossard pour le Marathon du Mont-Blanc en collectant des dons pour notre combat contre la maladie.

Rejoindre ce programme doit se faire avec la motivation du dossard mais aussi de se mobiliser pour un maximum de générosité pour la cause soutenue. Notre procédure, vous permet de réserver un dossard et d'avoir un délai pour mobiliser votre entourage pour réunir le maximum de dons.

### **IMPORTANT**

A compter de la pré-réservation de votre dossard, VML mettra à votre disposition une page de collecte personnelle, ou un lien de paiement direct. Le minimum de don définie par les organisateurs du Marathon, doit être validé au 15 février au plus tard sous peine de voir votre pré-réservation annulée.

#### **Validation définitive du dossard :**

A compter du montant de don minimum atteint, considérez que votre dossard est validé. Nous vous adresserons un lien qui vous permettra d'effectuer l'inscription officielle sur le site du Marathon. Hors option, cette inscription sera gratuite. Votre inscription est soumise au respect de l'ensemble du règlement du Marathon du Mont-Blanc.

#### **ANNULATION de PARTICIPATION AU PROGRAMME**

Si vous étiez amené à abandonner ce programme (blessure, contre-temps, non motivation à collecter ...) **nous vous remercions de nous en informer au plus vite** afin que le dossard puisse être proposé à un nouveau participant et que les dons qu'il représente pour financer nos missions ne soient pas perdus pour l'association. **Votre pré-réservation et collecte pourront être transférés à une personne de votre choix.** Sinon nous le remettons à disposition sur la plateforme.

#### **Collecte non validée au 15/02/2025 ?**

Dans le cas où une collecte n'a pas atteint le minimum au 15/02/2025, l'association pourra, selon l'avancée de celle-ci, donner un délai supplémentaire ou remettre en jeu ce dossard après information auprès du porteur de la collecte.

En revanche, pour des raisons fiscales et réglementaires liés aux dons, **aucun don reçu ne pourra être remboursé.** Vos supporters recevront un reçu fiscal pour leur don à nos actions ainsi qu'une information sur les actions mises en œuvres. Le don est un geste qui ne peut être annulé, par expérience ils ne vous en tiendront pas rigueur.

**L'Association se réserve le droit d'annuler sans remboursement la pré-inscription d'un participant** qui n'aurait pas activé sa collecte et ne donnerait pas de réponse à nos relances par email ou téléphone.

# LES 4 ETAPES DU PROGRAMME

## POUR GAGNER UN DOSSARD SOLIDAIRE

① **Pre-réservez votre dossard** en ligne. A compter de cette inscription, l'association VML s'engage à vous réserver un dossard. Il sera officiellement validé sous condition que vous collectiez le montant minimum de dons **avant le 15 FEVRIER 2025**.

Le nombre d'inscription au programme est limité au quota de dossards de l'association. Le don de 20€ (soit 7€ après déduction fiscale) demandé à l'inscription permet d'éviter les inscriptions abusives et non motivées. Ce don pourra être comptabilisé dans la collecte.

② **Une page de collecte de dons en ligne** sera mise à votre disposition. Personnalisable, simple, sécurisé, 100% du don est reversé à VML. Les donateurs français recevront automatiquement un reçu fiscal. Si vous avez réservé plusieurs dossards (groupe, couple ...), vous pourrez choisir de faire des collectes individuelles ou une cagnotte groupée. Pour les participants étrangers, nous pourrions proposer une solution de paiement de type paypal si cela est plus simple.

③ **Mobilisez vos proches, amis pour collecter le maximum de don. Le minimum obligatoire doit être collecté avant le 15 février 2025** (23KM = 400€, Marathon = 700€, 90KM = 600€, Duo Etoilé = 600€). Votre collecte reste ensuite ouverte jusqu'à la course pour réunir un maximum de soutien.

④ **Objectif atteint - Dossard validé** Nous vous adresserons une procédure pour vous enregistrer officiellement. Attention vous devrez télécharger un certificat médical valable de moins d'un an et accepter le règlement du Marathon du Mont-Blanc. Cet enregistrement sera à valider impérativement avant le 01 AVRIL 2025 au plus tard.

**>> BESOIN D'INFORMATION COMPLEMENTAIRE AVANT DE VOUS INCRIRE,**

Contactez l'association VML, François, au 06 84 83 95 96 ou email : [partenariat@vml-asso.org](mailto:partenariat@vml-asso.org)